

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 4 JUILLET 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 28 juin par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 4 juillet 2024 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Béatrice PARISOT, Céline AUBLIN, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI, Bruno DIANO.

Excusés ayant donné pouvoir : Valérie MONTAGNE à Aurélio RIBEIRO, Jordan LE CARO à Sandra VAUTRAIN, Thierry MOUGEOT à Brigitte FOGLIA, Aurore LAPLANCHE à Dominique ALAINÉ, Jean-Pierre RIFLER à Danielle MATHIOT, Joël GRAPIN à Maryse NADALIN, Patricia PARISSÉ à Laurence PORTE, Magalie RAEVENS à Mireille POIRROTTE.

Absente : Maryline DECOURSIERE

2024.49 - Montant de la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Montbard – année scolaire 2023/2024

Rapporteur : Danielle MATHIOT

Considérant que la contribution demandée par les communes d'accueil aux communes de résidence en matière de charges de fonctionnement des écoles publiques se calcule par rapport au coût moyen par élève.

Considérant que ledit calcul doit respecter le principe selon lequel seules sont prises en compte les dépenses de fonctionnement des écoles à l'exclusion de celles relatives aux activités périscolaires.

Considérant que pour l'année scolaire 2023/2024, le coût moyen pouvant être demandé aux communes s'établit comme suit :

Répartition des frais par école

Total élève 409	ELEMENTAIRE		MATERNELLE	
	JOLIOT CURIE	P. LANGEVIN	Mat PASTEUR	MAT COUSTEAU
	PRIM	PRIM	MAT	MAT
Nombre d'élèves	86	170	86	67
Produits d'entretien	4 682	485	703	1 848
Fournitures diverses	51	12	338	4
Entretien bâtiments	6 493	6 199	2 459	2 384
Entretien matériel (61558+6156)	5 083	10 266	4 683	4 365
Chauffage	9 710	19 080	9 540	7 565
Electricité	2 930	9 969	6 794	2 283
Téléphone	1 110	1 698	883	571
Frais de personnel	48 009	78 045	82 207	87 310
Fournitures scolaires	3 509	6 767	1 202	2 177
Ordures ménagères	512	125	159	286
Jouet/chèque lire	136	269	490	369
TOTAL	82 226	162 831	142 340	109 162
Transport diverses activités	502			
Coût par élève	958 €		1 645 €	

Pour mémoire, montants votés pour l'année 2022/2023 :

Elémentaire : 1 023€

Maternelle : 1 398€

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **fixe** la participation des communes dont les enfants sont scolarisés à Montbard, pour l'année scolaire 2023/2024 aux montants suivants :

Elémentaire : 958€

Maternelle : 1 645€